

**Cinquième édition de l'Université Nomade de DIALOG, UQAT, Pavillon des Premiers-Peuples, Val d'Or, 13-18 juin 2010**

Alexandre Germain, candidat au doctorat, UQAM; Nadja Palomo, candidate à la maîtrise, Université de Montréal; Ioana Radu, candidate au doctorat, Université Concordia; Jean-Luc Ratel, candidat au doctorat, Université Laval

Source: Bulletin DIALOG, septembre 2010

Depuis que le gouvernement québécois a annoncé son Plan Nord à l'automne 2008, l'intérêt pour le développement nordique a été réactivé dans l'espace public. La portée annoncée du Plan Nord, élevé au rang de projet de société, exige un exercice de réflexion collective. Le réseau DIALOG, dont la mission est notamment de créer les conditions d'un dialogue constructif entre le monde universitaire et le monde autochtone, a décidé de contribuer à cet exercice en concentrant les activités de la 5e édition de son Université nomade autour des enjeux et des approches de développement liés au Plan Nord. Le Pavillon des Premiers Peuples de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a donc accueilli, du 13 au 18 juin 2010, quatorze membres de DIALOG, quinze présentateurs invités et trente-six étudiants et autres participants intéressés par la question.

Le programme de cette 5e édition a permis d'aborder la question du développement nordique sous plusieurs angles : gouvernance du territoire, gestion des ressources, perspectives communautaires, développement humain et social. La nature imprécise du Plan Nord, tenant notamment au fait qu'il soit en cours d'élaboration, fournissait un contexte propice au questionnement. Les discussions ont porté sur les aspects sociaux, culturels, politiques et identitaires du développement, des dimensions faiblement abordées dans ce que l'on connaît du Plan Nord et de sa vision économique.

Cette année, DIALOG avait invité monsieur Gilbert Dominique, qui venait tout juste de terminer son deuxième mandat en tant que chef de la communauté innue de Mashteuiatsh, à prononcer la conférence d'ouverture. Abordant le Plan Nord sous l'angle de la gouvernance régionale, monsieur Dominique a posé la question de l'exercice limité des droits des nations autochtones dans le cadre des instances régionales d'aménagement du territoire. Reconnaisant toutefois un meilleur positionnement de sa communauté (Mashteuiatsh) dans l'économie régionale – retombées économiques du projet hydroélectrique Péribonka, développement de structures de services en entrepreneuriat –, il a présenté le Plan Nord comme un potentiel « levier économique » pour sa communauté.

**Premier volet : gouvernance territoriale et gestion des ressources (Jour 1 et Jour 2)**

Le gouvernement est-il prêt à partager la gouvernance du territoire nordique puisqu'il s'agit d'une initiative visant la stimulation de l'économie du Sud, basée sur l'exploitation des ressources du Nord ? Comment harmoniser l'objectif d'extraction des ressources naturelles avec celui de protection du territoire ? Quelle place accordera-t-on à la vision du développement et aux savoirs des Autochtones dans le cadre de cette démarche qui exclut d'office les communautés algonquines de l'Abitibi, situées au sud du 49e parallèle ? Finalement, quel plan pour quel Nord ? Voici un aperçu des questions soulevées par monsieur Hugo Asselin dans la foulée des propos prononcés la veille par le Chef Dominique.

Par la suite, la professeure Carole Lévesque a retracé les étapes de l'histoire récente du développement et de l'exploitation des ressources naturelles en région nordique. Elle a refait l'itinéraire depuis le lancement du Projet du siècle par Robert Bourassa en 1971 jusqu'à aujourd'hui alors que le gouvernement libéral au pouvoir fait du Plan Nord son nouveau passeport nordique, en passant par la Convention de la Baie James, la Paix des Braves et l'Approche commune.

Les échanges autour de la gouvernance territoriale et de la gestion des ressources se sont poursuivis lors de la deuxième journée qui a débuté avec la présentation de madame Caroline Desbiens. Par ses recherches sur la construction territoriale de la Baie-James à partir

**Qu'est-ce que le Plan Nord ?**

Le Plan Nord désigne un « territoire d'application » où le gouvernement compte « ouvrir de nouveaux espaces économiques » et stimuler le développement des richesses minières, énergétiques, fauniques, forestières et touristiques pour les décennies à venir. Le territoire couvert par le Plan Nord se situe au nord du 49e parallèle et représente 72 % de la superficie du Québec, soit 1,1 million km<sup>2</sup>. Il s'agit d'un espace très diversifié malgré sa faible population – 1,6 % de la population totale du Québec. « Tous les Québécois pourront bénéficier des retombées du Plan Nord », a soutenu Jean Charest, premier ministre du Québec, lors du dévoilement du Plan en 2008..

des grands projets hydroélectriques des années 1970, elle démontre que le territoire est un espace humanisé vécu culturellement dans une réalité subjective. Elle s'intéresse aux géosymboles, repères et objets de mémoire qui entraînent des positionnements stratégiques face au développement. Selon les participants algonquins de la Première Nation Abitibiwinni, les instances politiques ont arbitrairement délimité le territoire au cours de l'histoire et ont propagé leurs propres géosymboles au détriment de ceux des populations autochtones. L'expérience les amène à voir un travail conscient d'effacement de l'histoire et de la mémoire locale autochtones réalisé par le développement économique, avec son train de conséquences destructrices. Monsieur Benoît Croteau, quant à lui, a insisté sur l'importance de la reconnaissance des Autochtones en tant que « personnes pleines et totales », et non seulement comme des « utilisateurs du territoire ».



Par la suite, monsieur Ted Moses a présenté le Secrétariat aux alliances économiques Nation crie – Abitibi-Témiscamingue (SAENCA), une organisation créée dans la foulée de la Paix des Braves et qui rassemble des maires et gens d'affaires des deux régions voisines. En unissant les communautés cries autour d'enjeux locaux et régionaux, il estime que la Paix des Braves a accordé au Grand Conseil des Cris des droits de participation à la planification, au développement et au suivi des activités industrielles, ainsi qu'une autonomie accrue aux communautés locales dans les choix de développement sur leur territoire. Cette approche gouvernementale contraste avec celle en vigueur à la fin des années 1990, une approche de communauté à communauté qui, selon monsieur Moses, délégitimait l'autorité du Grand Conseil des Cris et nuisait à son pouvoir de négociation quant au développement du territoire. Huit ans après la signature de la Paix des Braves, on recense des retombées économiques d'environ 800 M\$ pour la nation crie d'Eeyou Istchee. L'entente a permis d'améliorer la qualité de vie des communautés et de développer une large gamme d'expertises. De plus, selon monsieur Pierre Ouellet, coordonnateur du SAENCA, ce modèle de partenariat fondé sur l'alliance stratégique a permis de rapprocher les acteurs du développement régional et de promouvoir des relations d'affaires basées sur « la compréhension des attentes locales, la coopération et le respect ».

Toutefois, les participants algonquins de la Première Nation Abitibiwinni ont fait valoir que leur nation reste toujours exclue du SAENCA, conçu pour répondre aux besoins spécifiques découlant de la Paix des Braves, tout comme elle reste exclue du Plan Nord. Madame Suzanne Dugré suggère que le Secrétariat mette en oeuvre des stratégies pour inclure les populations algonquines dans le développement économique régional, une partie de leur territoire faisant partie de la région visée par le Plan Nord.

## Deuxième volet : perspectives communautaires (Jour 3)

La troisième journée a notamment réuni autour d'une table ronde ayant pour thème « Les femmes et le développement » mesdames Évelyne St-Onge, Lucie Lachapelle et Karine Awashish. La projection du documentaire « La Rencontre » (1994) de Lucie Lachapelle a servi à amorcer le débat. Le film illustre une forme de rencontre Nord-Sud, l'univers de femmes « blanches » ayant lié leur vie à celle d'un Autochtone, Inuk ou Amérindien, et qui s'installent en territoire inconnu. Certaines ne réussissent pas à surmonter les difficultés d'adaptation posées par ce mariage, dans des communautés autochtones marquées par la division entre Blancs (qui s'enferment dans leur « bulle ») et Autochtones. Suzanne Dugré plaide pour la multiplication des rencontres à petite échelle entre Autochtones et allochtones pour diminuer les préjugés et améliorer les relations entre les peuples. Après avoir témoigné de son parcours de vie à la sortie du pensionnat et du rôle crucial de la spiritualité dans sa voie de guérison, Évelyne St-Onge affirme elle aussi que le véritable défi demeure la création de ponts entre les cultures. Pour sa part, Karine Awashish insiste sur les bases sociales et culturelles du développement dans l'amélioration des conditions de vie des communautés. Elle cite l'exemple de la coopérative d'artisanat atikamekw d'Opitciwan, basée sur les principes de vie démocratique, d'autogestion, de distribution des ressources à la collectivité et de responsabilité collective et individuelle.

À la table ronde portant sur le thème de la migration urbaine autochtone, monsieur Roger Wylde explique que la connaissance du monde des traditions et du monde spirituel est essentielle pour se connaître et se comprendre en tant qu'Autochtones. Il fait valoir qu'il est primordial pour les Autochtones de savoir qui ils sont et d'où ils viennent, particulièrement lorsqu'ils vivent en milieu urbain et s'ouvrent aux autres cultures. Mesdames Sharon Hunter et Janet Mark sont d'avis quant à elles que les Autochtones en milieu urbain font face à des difficultés spécifiques, en particulier des formes de racisme. Pour ce qui est des étudiants autochtones fréquentant l'UQAT, elles proposent que soient instaurés des mécanismes d'adaptation bidirectionnelle, tant de la part de l'institution que du nouvel étudiant. Enfin Sharon Hunter suggère de remplacer par « Autochtones en milieu urbain » l'expression « migration urbaine autochtone », d'autant plus que la ville est souvent située en territoire traditionnel autochtone, comme c'est le cas à Val-d'Or.

## Troisième volet : développement humain et social (Jour 4 et Jour 5)

Un échange sur le thème de l'itinérance à Val-d'Or a inauguré la quatrième journée de l'Université nomade. Plaque tournante des populations du Nord, lieu de convergence de nombreux Autochtones, Val-d'Or vit un boom économique accompagné d'une pénurie de logements et d'une hausse des loyers favorisant la discrimination au moment de la « sélection » des locataires, discrimination qui affecte plus particulièrement les Autochtones. Tel est le portrait brossé par monsieur Stéphane Grenier. Dans ce contexte, les gens susceptibles de connaître

l'itinérance (en raison de l'isolement, de problèmes de santé mentale ou de dépendance) risquent davantage de se retrouver à la rue. L'exclusion sociale des personnes itinérantes est encore plus marquée quand il s'agit d'Autochtones puisqu'elle fait ressurgir des stéréotypes racistes. Intervenir auprès de ces personnes s'avère difficile en raison des difficultés à financer de telles initiatives d'aide et du phénomène « pas dans ma cour ». La prise en compte des spécificités culturelles autochtones est essentielle pour définir une stratégie efficace de prévention et d'intervention dans la lutte à l'itinérance, estime Stéphane Grenier.



Madame Marguerite Loiseau a présenté les résultats d'une recherche portant sur la persévérance et la réussite des étudiants autochtones du campus de Val-d'Or; ce faisant, elle affirme sa volonté de mettre en relief les aspects positifs de l'expérience vécue par les étudiants autochtones à l'université, contrairement à bon nombre de recherches sur des sujets similaires qui tendent à mettre l'accent sur les problèmes rencontrés. L'analyse des données d'enquête indique que le principal facteur à l'oeuvre dans la persévérance et la réussite des étudiants autochtones est leur détermination personnelle (volonté d'atteindre le but fixé) et que leur motivation première repose sur le désir de participer au bien-être de leur communauté, aucun répondant n'ayant par ailleurs fait allusion au concept de « carrière ». Leurs besoins se déclinent notamment en termes de ressourcement (en forêt et dans la communauté), de proximité d'un entourage autochtone, d'une pédagogie culturellement pertinente, d'accès à un logement près du lieu d'études et de soutien financier.

Mesdames Lyne Legault, Émilie Rivard-Boudreau, Édith Cloutier et Annie Vienney clôturèrent la journée en abordant différents aspects facilitant la vie des étudiants autochtones en milieu urbain. Pour ces agents de changement dans leurs communautés, la tâche demeure souvent ardue. Le programme d'accueil et d'intégration des Autochtones du Cégep Abitibi-Témiscamingue est destiné à faciliter leur transition vers les études collégiales. Par ailleurs, en faisant la promotion des valeurs de justice, d'inclusion sociale et de cohabitation harmonieuse, les centres d'amitié autochtones jouent un rôle clé comme carrefour de services urbains, milieu de vie et lieu d'ancrage identitaire et culturel pour les Autochtones vivant à l'extérieur de leurs communautés. Toutefois, même si les Autochtones ont droit aux mêmes services que les autres Québécois, cette réalité est souvent mal connue, entraînant une certaine confusion dans les rapports entre administrateurs publics et intervenants politiques, notamment au chapitre de la responsabilité du financement des services.

La cinquième et dernière journée débuta avec la présentation de monsieur Réal Lacombe de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. S'appuyant sur les profils socioéconomiques et de santé des communautés autochtones de la région, il a mis en relief les effets négatifs sur celles-ci du développement des ressources naturelles depuis les années 1970. Tout en améliorant la base économique et les infrastructures des communautés, en créant des emplois et en augmentant les taux de diplômation, le développement nordique a engendré des problèmes de santé chez les Autochtones, augmentant l'incidence de maladies chroniques telles que le diabète, et de nombreux problèmes psychosociaux tels que l'itinérance. Il a rappelé que le développement économique ne profite pas également à tous et qu'on observe toujours un développement inéquitable entre nations, communautés et générations. Il a néanmoins signalé le potentiel de retombées positives associé au Plan Nord, dans une perspective à long terme : population jeune avec un fort potentiel, amélioration des rapports et collaboration avec les populations non autochtones, déploiement d'initiatives de prévention en santé et développement de la recherche sociale et en santé.

Dans un autre ordre d'idées, madame Carole Lévesque a rappelé que la recherche collaborative est susceptible de transformer les relations entre chercheurs et gens des communautés de même qu'entre chercheurs. Les résultats de recherche ne constituent pas la fin du débat, mais plutôt un nouveau point de départ, a-t-elle affirmé. Monsieur Jacques Kurtness a ajouté que dans ce type de recherche, fondée sur une approche humaine prenant en compte les forces et les savoirs autochtones, on vise à dépasser la dichotomie entre l'objectivité et la subjectivité, le but étant d'être rigoureux dans le traitement des données de façon à refléter la réalité des communautés.



Un atelier portant sur la Table des partenaires du Plan Nord a clôturé la 5e édition de l'Université nomade. Monsieur Marcel Darveau, coordonnateur du secteur de la recherche pour la Table des partenaires du Plan Nord, a confirmé que la publication de la version complète du Plan Nord était prévue pour novembre 2010. Il ne s'est toutefois pas prononcé sur les orientations de recherche envisagées dans le Plan Nord ni sur les enjeux soulevés par les participants au cours de la semaine. Finalement, l'assemblée s'est questionnée sur l'approche utilitaire se dégageant du Plan Nord, sur la part anémique consacrée à la recherche sociale et sur la composition des tables de partenaires, qui ne fournissent pas l'occasion à l'ensemble des gens concernés d'être entendus.



Pourquoi privilégier la dimension économique au détriment des aspects sociaux du développement alors qu'il est question de développement socialement responsable, selon les termes mêmes du Plan Nord?

## Conclusion

L'exercice de réflexion collective mené au cours de la 5e édition de l'Université nomade a mis en évidence deux grands défis posés par le développement nordique à la lumière du Plan Nord : l'inclusion et l'adaptation. Le défi de l'inclusion fut illustré par les nombreux cas d'exclusion qui accompagnent le développement économique et affectent les dynamiques sociales, culturelles et politiques autochtones ; itinérance autochtone dans des villes comme Val-d'Or, théâtre de nouveaux problèmes sociaux; exclusion des Algonquins du Plan Nord; incertitude également quant au rôle que la région de l'Abitibi-Témiscamingue sera appelée à jouer dans le développement économique découlant du Plan Nord. Val-d'Or, à la périphérie du centre économique du Québec, se retrouvera-t-elle aussi en périphérie du prochain grand projet de développement nordique?

Le défi de l'adaptation fut posé dans les termes de la dualité Autochtone/Allochtone. Une dualité qui requiert la rencontre entre les deux mondes, une rencontre appelant la conciliation, a soutenu Carole Lévesque. Telle est la condition même du développement nordique. Et bien que le contexte ait considérablement changé depuis les mégaprojets de la Côte-Nord et de la Baie-James, le défi de la conjugaison des différentes formes de développement demeure entier. Le plus important consiste assurément, comme l'a affirmé Ted Moses, à identifier les enjeux communs et à y travailler ensemble. Pour réclamer le titre de projet de société, le Plan Nord devra inclure toutes les populations locales concernées, autochtones et allochtones, afin qu'elles puissent exprimer leurs difficultés, leurs inquiétudes et leurs visions d'avenir. C'est sur cette piste de réflexion portée par l'ensemble des participants qu'a pris fin la 5e édition de l'Université nomade du réseau DIALOG.

La 5e édition de l'Université nomade s'est tenue à l'UQAT, partenaire universitaire de DIALOG. Le cours était sous la responsabilité d'Hugo Asselin, professeur à l'UQAT, de Suzanne Dugré, également professeure à l'UQAT et de Carole Lévesque, professeure à l'Institut national de la recherche scientifique et directrice de DIALOG.



## L'équipe de formation de DIALOG

HUGO ASSELIN, professeur, unité d'enseignement et de recherche en sciences du développement humain et social, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

ÉDITH CLOUTIER, directrice générale, Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

CAROLINE DESBIENS, professeure, département de géographie, Université Laval.

SUZANNE DUGRÉ, professeure associée, unité d'enseignement et de recherche en sciences du développement humain et social, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

STÉPHANE GRENIER, professeur, unité d'enseignement et de recherche en sciences du développement humain et social, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

SHARON HUNTER, directrice du développement social, Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or.

JACQUES KURTNESS, professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi.

JOSÉE LACROIX, coordonnatrice des activités de DIALOG à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

LYNE LEGAULT, professeure, unité d'enseignement et de recherche en sciences du développement humain et social, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

CAROLE LÉVESQUE, professeure, Centre Urbanisation, Culture Société, Institut national de la recherche scientifique et directrice du réseau DIALOG.

MARGUERITE LOISELLE, professeure, unité d'enseignement et de recherche en sciences du développement humain et social, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

JANET MARK, coordonnatrice du service Premières Nations, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

DANIEL SALÉE, professeur, département d'affaires publiques et communautaires, Université Concordia.

ÉVELYNE ST-ONGE, conseillère au Conseil de bande de Uashat mak Mani-Utenam, responsable des dossiers éducation, développement économique, sécurité publique.

## Les invités de DIALOG

KARINE AWASHISH, étudiante à la maîtrise en loisir, culture et tourisme, Université du Québec à Trois-Rivières.

BENOÎT CROTEAU, directeur de la culture, du patrimoine et du territoire, Conseil de la Première Nation Abitibiwinni.

MARCEL DARVEAU, représentant du secteur de la recherche, Table des partenaires du Plan Nord et professeur associé, Université Laval.

DAVID DENTON, archéologue, Administration régionale crie.

GILBERT DOMINIQUE, anciennement chef (2003-2010), Communauté innue de Mashteuiatsh.

MAUDE GOULET, responsable du service aux élèves autochtones à l'école St-Joseph, Commission scolaire de l'Ore-des-Bois.

ALICE JÉRÔME, chef, Conseil de la Première Nation Abitibi-winni.

LUCIE LACHAPPELLE, auteure et réalisatrice

RÉAL LACOMBE, directeur, Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

JOHANNE MORASSE, directrice générale de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de la Baie-James.

TED MOOSES, président, Secrétariat aux alliances économiques Nation crie – Abitibi-Témiscamingue.

PIERRE OUELLET, coordonnateur, Secrétariat aux alliances économiques Nation crie – Abitibi-Témiscamingue.

ÉMILIE RIVARD-BOUDREAU, aide pédagogique au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

ANNIE VIENNEY, agente de planification et de recherche, Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

ROGER WYLDE, représentant du Conseil de la première Nation Abitibiwinni.

